

Prorogation of Parliament Halts Bill C-44 to Partially Deregulate Canada Post

Prime Minister Stephen Harper's decision to prorogue Parliament puts an end to Bill C-44. You will remember that this bill was aimed at removing international letters from Canada Post's exclusive privilege to handle letters. As well, it may have sent a signal to businesses that Canada Post's exclusive privilege is up for grabs. Research has shown that postal deregulation in other countries has led to fewer jobs, less service and higher postal rates for the public and small businesses.

While we are pleased with the demise of Bill C-44 (and its predecessor Bill C-14 which died when the 2008 election was called), the Association understands the government may decide to reintroduce a similar bill in the upcoming session of Parliament. However, the Conservatives would have to introduce any new proposed legislation at first reading. Bill C-44 was halfway through second reading when Parliament was prorogued. CPAA strongly opposes any new bill which aims at eroding the Canada Post exclusive privilege on lettermail.

The government has announced the next session of Parliament will begin with a new throne speech on March 3, 2010 and a federal budget on March 4, 2010. The MPs had been scheduled to return to Ottawa on January 25, 2010.

A number of political pundits think the government may be positioning itself for a federal election, possibly in the spring 2010.

La prorogation du Parlement met un terme au projet de loi C-44 qui proposait la déréglementation partielle de Postes Canada

La décision du premier ministre Stephen Harper de proroger le Parlement met un terme au projet de loi C-44. Vous vous souviendrez que ce projet de loi retirait les lettres du régime international, du privilège exclusif que détient Postes Canada sur la poste-lettres. Il aurait possiblement donné au secteur privé le signal de l'ouverture du privilège exclusif de Postes Canada aux offrants. Des études ont démontrées que dans d'autres pays, la déréglementation postale a donné lieu à une réduction du nombre d'emplois, à une diminution des services et à une hausse des tarifs postaux pour les particuliers et les petites entreprises.

Même si nous sommes ravis de la fin du projet de loi C-44 (comme il l'a été lorsque son prédécesseur, le projet de loi C-14, est mort au Feuilleton lors du déclenchement des élections en 2008), nous savons très bien que le gouvernement pourrait décider de réintroduire un projet de loi semblable lors de la prochaine session parlementaire. Pour ce faire, les conservateurs devront toutefois soumettre leur nouveau projet de loi à l'étape de la première lecture. Or, au moment de la prorogation, le projet de loi C-44 avait déjà franchi la moitié des étapes en vue de son adoption en deuxième lecture. L'ACMPA s'oppose de façon vigoureuse à tout nouveau projet de loi visant à l'érosion du privilège exclusif de la société des postes envers la poste-lettres.

Le gouvernement a annoncé que la prochaine session parlementaire commencera par la présentation d'un nouveau discours du Trône le 3 mars, suivi par la lecture du budget fédéral le 4 mars, 2010. Normalement, le Parlement aurait dû reprendre ses travaux le 25 janvier, 2010.

Un certain nombre d'experts de la politique canadienne croient que le gouvernement conservateur cherche à se positionner en vue d'une élection fédérale qui pourrait avoir lieu au printemps 2010.